

La SNANC enfin publiée

17 février 2026

Publication de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat avec 2 ans et demi de retard : beaucoup d'angles morts malgré certaines avancées

Après 2 ans de reports et de réécritures sous la pression des lobbies agroalimentaires, la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC), a enfin été publiée le 11 février. La SNANC contient bien les enjeux à traiter et comprend plusieurs mesures intéressantes. Elle reconnaît la nécessité de lutter contre la précarité alimentaire et d'améliorer l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et durable. Mais la SNANC n'en reste pas moins une occasion manquée, en raison des multiples reculs entérinés par les gouvernements d'Emmanuel Macron ces derniers mois et elle reste très en deçà des enjeux de santé publique.

Trois angles morts majeurs demeurent dans la stratégie :

- L'absence de mesures contraignantes sur la publicité et le marketing des produits nocifs pour la santé, notamment auprès des enfants ;
- Le manque d'objectifs clairs concernant la réduction de la consommation d'aliments ultra-transformés ;
- L'absence d'orientation explicite vers une réduction globale de la consommation de viande.

En ne traduisant pas ces recommandations dans sa stratégie, le gouvernement fait le choix de ne pas engager de régulations structurantes sur ces sujets.

Pour Indecosa CGT, ce texte, qui aurait dû marquer un tournant, se limite à des incitations et mise sur la bonne volonté des acteurs, loin de la trajectoire claire et ambitieuse qu'exige la situation.

La SNANC ignore, voire contredit, une partie des recommandations émises par les institutions scientifiques et les organes consultatifs. Les avis du Haut Conseil de la santé publique et de la Conférence nationale de santé rappellent en effet la

nécessité de réduire résolument la consommation de viande ou de restreindre strictement la publicité et le marketing ciblant les enfants pour les produits nocifs pour la santé. En ne traduisant pas ces recommandations dans sa stratégie, le gouvernement fait le choix de privilégier les intérêts de certains lobbies agro-industriels au détriment de l'intérêt général et de la santé des citoyens. Une posture préoccupante et regrettable.

Au-delà de la SNANC, il est indispensable que le gouvernement assure la cohérence des politiques publiques : les orientations de la SNANC doivent s'imposer à l'ensemble des politiques et lois à venir. Cela implique l'abrogation de la loi Duplomb, et le renoncement à toute nouvelle loi du même acabit en faveur de l'industrialisation de l'élevage et d'une agriculture toujours plus intensive en pesticides et engrais de synthèse. La proposition de loi Duplomb 2 et certains éléments pressentis du projet de loi d'urgence agricole sont en contradiction frontale avec les ambitions de la SNANC en matière de préservation de l'environnement et de santé publique.

Il est également temps que l'État français assume enfin l'impératif de la réduction de la consommation de viande de façon rationnelle, en fixant des objectifs précis et des mesures concrètes pour les atteindre. L'évolution vers le "moins, mais mieux", c'est-à-dire une consommation de viande limitée mais privilégiant la viande de qualité, produite de manière durable en France, est indispensable pour préserver le climat, la biodiversité et la santé publique. Elle doit s'accompagner de mesures de soutien pour accompagner les éleveurs français dans cette transition. Le "moins, mais mieux" de viande est aussi nécessaire pour améliorer la balance commerciale et la souveraineté alimentaire nationale, alors que 30% de la viande consommée en France est importée.

Alors que les preuves scientifiques s'accumulent sur les risques des aliments ultra transformés, le gouvernement choisit de « poursuivre l'expertise ». Les objectifs chiffrés de réduction de la publicité pour les produits trop gras, trop salés ou trop sucrés disparaissent purement et simplement. La stratégie fait également l'impasse sur la diminution de notre consommation de viande, pourtant identifiée comme un levier majeur pour la santé publique et le climat. Dans un contexte où les maladies chroniques liées à l'alimentation (diabète, obésité, maladies cardiovasculaires, dépression, etc.) ne cessent de progresser, ces renoncements sont, pour l'Indecosa CGT particulièrement préoccupants.

La stratégie affiche malgré tout quelques avancées : une coordination interministérielle enfin structurée entre l'Agriculture, la Santé et l'Écologie, un objectif de 12 % de produits bio pour l'ensemble de la population et une obligation de transparence pour la grande distribution et la restauration commerciale sur leurs achats de produits « durables et de qualité ». Elle reconnaît également le rôle central des collectivités dans les projets alimentaires territoriaux et la restauration collective. Mais ces ambitions ne s'accompagnent ni de moyens supplémentaires ni d'outils contraignants. Pour l'Indecosa CGT, il s'agit d'avancées utiles, mais largement insuffisantes.

Indecosa CGT pour la transparence et la responsabilité

Pour être efficace, une politique alimentaire doit s'appuyer sur des mesures claires, lisibles et ambitieuses.

Indecosa CGT appelle à remettre la santé publique au cœur de la stratégie alimentaire et dénonce un texte qui ménage les intérêts industriels au détriment des citoyen·ne·s.

Nous demandons au gouvernement de rétablir des objectifs ambitieux, lisibles et contraignants, de doter les collectivités des moyens nécessaires pour agir et de garantir enfin une alimentation protectrice, durable et accessible à toutes et tous.

Indecosa CGT - 15 février 2026